

## **Description de la dotation – Jeu-concours « VOLTAGE PÉPIN »**

Organisé sur l'antenne de la radio VOLTAGE du samedi 06 décembre au vendredi 12 décembre 2025

Dans le cadre du jeu-concours « VOLTAGE PÉPIN », cinq lots sont mis en jeu.

Chaque lot comprend :

- 1 bon cadeau chez Pépin, d'une valeur unitaire indicative de 200 € TTC.

Les entrées sont valables jusqu'au 12 décembre 2026, date maximale de leur utilisation.

### Modalités d'attribution et de remise des lots

- Les gagnants seront désignés par tirage au sort parmi les participants inscrits.
- Chaque gagnant recevra son code cadeau par mail, à l'adresse indiquée lors de sa participation.
- Les lots ne sont utilisables que dans la période indiquée ; aucune autre date ou prolongation ne pourra être accordée.

### Modalités de participation

Pour participer, les auditeurs doivent s'inscrire via le site de la radio <https://www.voltage.fr> en remplissant l'ensemble des champs demandés.

Les données personnelles collectées sont nécessaires au traitement de la participation et à l'envoi des lots.

Seules les inscriptions complètes et valides seront prises en compte pour le tirage au sort.

### Précisions sur la dotation

Tous les frais non expressément mentionnés comme inclus dans le lot (transport, hébergement, restauration, dépenses personnelles, etc.) restent exclus de la dotation et demeurent à la charge exclusive du gagnant.

### Règlement applicable

Le présent descriptif est établi en complément du règlement jeu-concours annuel de la radio VOLTAGE, disponible à l'adresse suivante : <https://www.voltage.fr/reglements>

Les dispositions du règlement annuel s'appliquent, sauf celles contraires au présent descriptif.